

## **Financement et économie de la formation : La parole aux acteurs**

Introduction par Daniel CROQUETTE, Président de l'AFREF

Daniel CROQUETTE demande à la DGEFP l'actualisation des chiffres des grands agrégats pour 2002.

Inffo Flash « spécial chiffres » de janvier 2002 présente les chiffres de l'année 2000 en euros.

### **Cadrement du financement de la formation continue**

**Daniel CROQUETTE** commente les chiffres du CEREQ de 1996. Le compte de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage représente 140 milliards de francs. Le marché de la FPCA est inférieur à 40 milliards de francs, dont un tiers provenant de l'Etat et un autre tiers des entreprises. Les 55 milliards de francs provenant des entreprises correspondant principalement au financement des salaires plus qu'à des activités pédagogiques. L'effort de l'Etat (56 milliards de francs) couvre pour moitié la formation de ses agents, pour une autre moitié la formation des actifs.

L'économie de la formation est complexe (différents facteurs quant aux dépenses et aux coûts) et les évolutions récentes sont problématiques.

La 1<sup>ère</sup> évolution concerne le taux de participation financier par taille d'entreprises. Les dépenses de formation étant très importantes de 1980 à 1992 ; ces mêmes dépenses diminuant fortement depuis 1992 chez les grandes entreprises.

Les 1ers chiffres 2000 de la 24-83 reflètent des infléchissements pour toutes les tailles d'entreprises, y compris les PME.

Une autre inquiétude porte sur la durée moyenne des stages par type d'entreprise, passant de 71h à 35h en moyenne, sans le poids du e-learning à ce jour.

Le tableau sur l'initiative (employeur, individu) en matière de formation en Europe montre que celle existant en France est plutôt modérée. Y-a-t-il un modèle européen culturel à terme ? Dans quel sens le curseur va-t-il se déplacer pour la France ?

Les négociations des partenaires sociaux sont suspendues et soulèvent trois difficultés :

- la VAE : financement 1<sup>er</sup> trimestre 2002 (OPCA)
- les difficultés de l'alternance jeune. Débat prévu au 2<sup>e</sup> trimestre 2002 ; débat centré au début sur la gestion de l'emploi orienté désormais sur l'excellence pédagogique de cet outil, les niveaux préparés étant meilleurs.
- Le salarié acteur de son parcours et de sa formation professionnels grâce au PDC (frais pédagogiques pris en charge par l'entreprise, temps de formation donné par le salarié hors de son temps de travail) virtuel pour l'instant.

D. CROQUETTE demande à C. BARBAROUX la signification de la formation tout au long de la vie, les moyens dégagés à cet effet ou si cette formule n'est qu'un slogan.

**Catherine BARBAROUX, DGEFP**

Le point de vue des acteurs : à partir des questions de fond posées

- Etat : Catherine BARBAROUX, DGEFP
- Région :
- OPCA/Entreprises : Gérard ARNAUD, Président de l'OPCA Banques et Directeur adjoint Formation BNP Paribas
- Organismes de formation : Jacques BAHRY, Directeur général du groupe CESI
- Organisation syndicale : Jean-Claude QUENTIN, Secrétaire c
- onfédéral CGT-FO